

DOSSIER DE PRESSE

LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS
"UN ENTREPRENEUR POUR LA DESTINATION PARCS"

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

www.slow-tourisme-lab.fr
www.parcs-naturels-regionaux.fr

REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



fb.com/FederationPNR



[@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)



Une autre vie s'invente ici

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr



INTRODUCTION

Lancement de l'appel à projets "Un entrepreneur pour la Destination Parcs"

La Fédération des Parcs naturels régionaux, 15 Parcs naturels régionaux ainsi que le Slow Tourisme Lab s'associent dans une démarche co-construite nommée Lab Parc.

Ils lancent en ce début d'année 2021 un appel à projet pour la recherche d'un porteur de projet, d'un entrepreneur, d'un collectif ou d'une entreprise existante pour développer et commercialiser de nouvelles offres touristiques "Destination Parcs".



Une autre vie s'invente ici



La Fédération des Parcs naturels régionaux, 15 Parcs pionniers et le Slow Tourisme Lab

→ Les Parcs Naturels Régionaux

Les Parcs ont pour objet de favoriser un projet de développement durable sur leur territoire en lien avec leurs 5 missions :

- Protection des paysages, du patrimoine naturel et culturel par une gestion adaptée ;
- Accueil, information et éducation du public ;
- Contribution à l'aménagement du territoire ;
- Contribution au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie ;
- Expérimentation et contribution à des programmes de recherche.

Ils sont au nombre de 56 aujourd'hui, couvrant plus de 15% du territoire national avec plus de 4 millions d'habitants. Ils emploient 2200 agents. Leur tissu économique est relativement semblable à celui des zones rurales françaises : dominé par une forte proportion de petites et très petites entreprises notamment dans les secteurs du tourisme et des loisirs.

L'appui au développement des activités touristiques et de loisirs constitue une des meilleures illustrations des politiques conduites par les Parcs en matière de création de richesses et d'emploi appuyée sur la préservation de leurs patrimoines remarquables.

La capacité d'accueil touristique dans les Parcs est de 2 millions lits avec une forte proportion lits non marchands. La densité d'accueil touristique et le taux de fonction touristique sont supérieurs dans les Parcs par rapport aux autres communes rurales. La part de l'emploi touristique est 2 fois plus élevée dans les Parcs que dans le reste de la France mais avec des différences importantes entre Parcs. Dans le domaine des équipements sportifs de plein air, les communes des territoires de Parcs se distinguent peu des autres communes à deux exceptions notables : les boucles de randonnées et les domaines skiables qui constituent une part importante de l'offre.

→ La Fédération des Parcs

Elle est l'outil privilégié des actions communes des Parcs. En plus de représenter leurs intérêts et d'informer le public, la Fédération constitue une structure de concertation avec les Régions et les partenaires nationaux et participe à la définition et à la mise en œuvre des politiques concernant les espaces ruraux français.

La Fédération qui regroupe les Parcs, les Régions et des associations nationales de protection et de développement est gérée par un Bureau qui s'appuie sur des commissions chargées de faire des propositions et de mettre en œuvre les décisions.



56 Parcs naturels régionaux
54 métropolitains et 2 ultramarins

Une **dizaine** de projet à l'étude



15 régions

76 départements

2 collectivités territoriales

16,5% du territoire français

9 millions d'hectares



2 millions de lits en capacité
d'accueil touristique

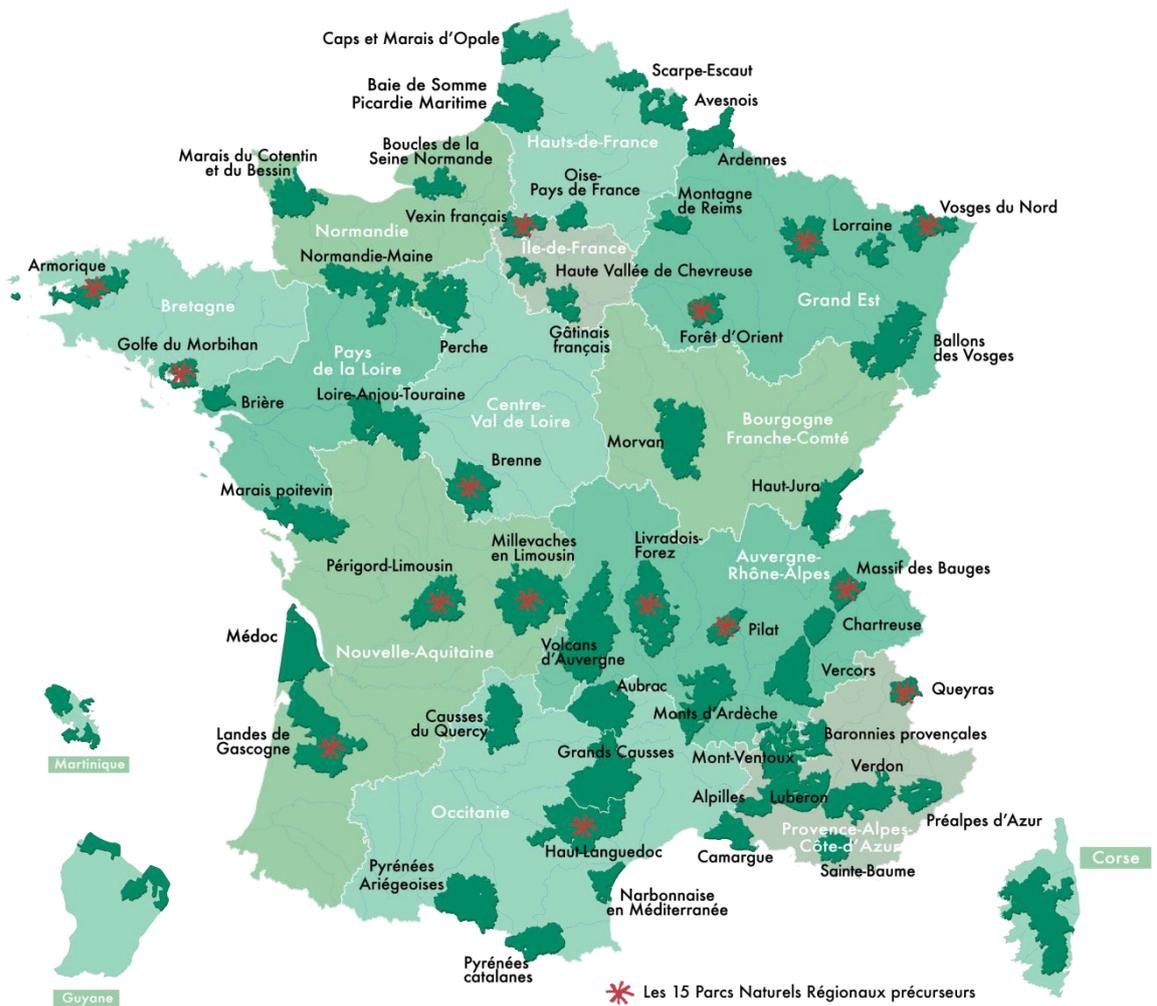


44 millions d'habitants

2 230 agents

Une autre vie s'invente ici

56 Parcs naturels régionaux de France



→ Le Slow Tourisme Lab

Le Slow Tourisme Lab, membre du réseau national France Tourisme Lab, est un incubateur basé à Troyes dans l'Aube spécialisé dans le Slow Tourisme et le tourisme durable.

Porté par le Comité Départemental du Tourisme de l'Aube, la Technopole de l'Aube et Y Schools, le Slow Tourisme Lab accompagne les startups et projets touristiques innovants sur les thématiques du développement durable.

Le Slow Tourisme Lab s'appuie sur un écosystème d'acteurs existants soutenus par les politiques publiques, investis dans le tourisme, le développement durable et l'innovation :

- **Comité Départemental du Tourisme de l'Aube**

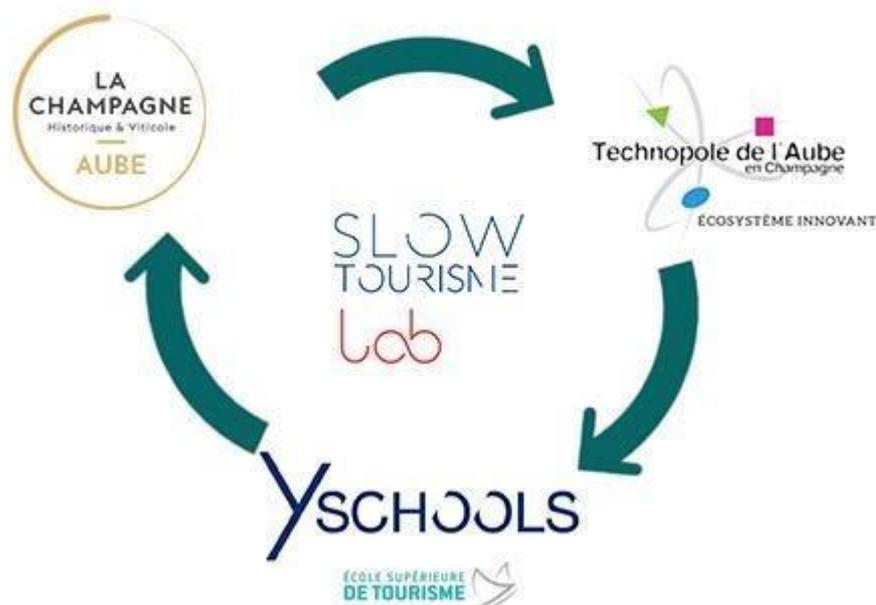
Le Comité Départemental du Tourisme de l'Aube, il participe à la détection, la mise en réseau des prestataires, la fourniture d'outils et de données touristiques mutualisées et l'accès au marché du tourisme dans le Grand Est. Le Slow Tourisme Lab est un relais auprès des associations et des habitants investis souvent bénévolement dans la promotion de leur territoire. Proches du terrain, ils sont les vecteurs incontournables de la réussite du slow tourisme.

- **Technopole de l'Aube en Champagne**

Lorsque le projet se construit, il nécessite un accompagnement propre aux projets innovants. Il peut être pris en charge par la Technopole de l'Aube en Champagne qui assurera l'incubation, l'hébergement si nécessaire et l'accès à toutes les expertises nécessaires à la réussite comme l'accompagnement juridique, financier, propriété intellectuelle.

- **Groupe Y Schools**

Quant aux ressources humaines et à la diffusion de connaissances nécessaires à la bonne appropriation et à la croissance du projet, c'est tout naturellement l'école supérieure de tourisme Y Schools qui entrera en action. Elle interviendra sur tout le territoire et même au-delà pour la professionnalisation des ressources.



→ Le Lab Parc

La Fédération des Parcs naturels régionaux, 15 Parcs naturels régionaux pionniers ainsi que le Slow Tourisme Lab s'associent dans une démarche co-construite nommée Lab Parc.

15 Parcs pionniers

Aujourd'hui 15 Parcs pionniers ont décidé d'initier et de collaborer à la création de la "Destination Parcs. Ces Parcs sont sélectionnés sur l'existence d'une offre potentielle répondant aux marqueurs du positionnement « Utopie Rurale », et sur leurs capacités en ingénierie à accompagner la démarche. Ces 15 Parcs naturels régionaux regroupés sous la dénomination « Lab Parc » sont les suivants :

- Parc d'Armorique
- Parc du Golfe du Morbihan
- Parc du Vexin français
- Parc de Lorraine
- Parc des Vosges Nord
- Parc de la Forêt d'Orient
- Parc du Haut Languedoc
- Parc de Millevaches en Limousin
- Parc du Périgord - Limousin
- Parc des Landes de Gascogne
- Parc de la Brenne
- Parc Livradois Forez
- Parc du Massif des Bauges
- Parc du Pilat
- Parc du Queyras

Le collectif du Lab Parc

Les 15 Parcs constituent l'élément majeur du « Lab Parc ». Ils ont pour rôle de suivre la mise en place de la démarche intrapreneuriale, dans un dispositif de gouvernance dédiée.

Organisés en groupe projet les Parcs participants, leurs CRTs, quelques acteurs professionnels, la Fédération seront en position de « commanditaire ».

Le réseau des Parcs confiant au Lab la responsabilité de faire émerger « Destination Parcs » jusqu'à la phase de déploiement.

Ces Parcs contribuent à faire émerger de nouvelles offres sur un positionnement dénommé à ce jour « Utopie Rurale » dans leur territoire en s'appuyant sur un soutien en ingénierie organisé par la Fédération et des partenaires régionaux.



Une autre vie s'invente ici



→ LA STRATÉGIE À HORIZON 2022

Pour accompagner des modes de faire harmonieux et cohérents dans chacun des Parcs, innover et expérimenter, la Fédération se dote de Cadres Stratégiques thématiques.

Une phase de renouvellement du cadre stratégique «Tourisme Loisirs et sports de nature » a été enclenché en décembre 2016.

Sur la base d'un bilan du déroulement du cadre stratégique précédent, du relevé des attentes des Parcs et après l'audition d'expert et d'acteurs locaux et nationaux du tourisme, le bureau de la Fédération des Parcs a adopté en septembre 2017 le positionnement suivant dans le but d'apporter le plus de bénéfice à tous les Parcs en leur donnant l'occasion de monter en puissance dans le domaine touristique : « **Faire émerger une destination Parcs naturels régionaux à l'horizon 2022** » .

Les objectifs affichés sont les suivants :

- Faire des Parcs des destinations d'excellence
- Faire émerger une offre touristique et d'activités de loisirs et sportives de nature spécifique aux Parcs
- Développer la notoriété des Parcs et la mise en marché des acteurs locaux par une promotion responsable
- Développer les coopérations

→ LE PROJET “DESTINATION PARCS”

● Le projet

Dans le cadre du renouvellement du cadre stratégique «Tourisme, Loisirs et sports de nature», la Fédération des Parcs naturels régionaux s'est donnée comme ambition de faire émerger une Destination Parcs pour permettre aux Parcs naturels régionaux de générer de nouvelles ressources en élargissant leurs potentiels visiteurs et d'optimiser l'effet destination nationale sur chacun des Parcs.

Le positionnement “Utopie Rurale” de la Destination Parcs

À travers ce positionnement, c'est le côté humain et engagé des Parcs qui est mis en avant : les Parcs sont ces espaces d'avenir où l'on rencontre des hommes et des femmes, acteurs du changement et de la transition écologique, où l'on découvre les terroirs et la culture de nos régions au milieu d'une nature préservée et dans lesquels on peut prendre le temps de faire une pause et profiter de ce qui compte vraiment.

Autour de ces acteurs du changement, les offres doivent permettre aux visiteurs d'apprendre et de grandir : ***La promesse de rencontre avec des hommes et des femmes des territoires des Parcs acteurs du changement, « d'une autre vie qui s'invente ici », confèrent leur spécificité.***

Si la dimension nature doit prendre toute sa place dans la contribution des offres ciblées, la dimension partage d'expériences s'appuyant sur les 4 marqueurs forts suivants constitue le positionnement différenciant des Parcs :

- **Un caractère local** : Un PNR, des partenaires locaux engagés le plus possible 100% made in local.

- **Un caractère slow** : Des activités accessibles sans voiture personnelle, de l'itinérance, une offre de restauration bio et/ou locale, des partenaires qui s'investissent pour limiter leur empreinte carbone.
- **Un caractère social** : Vacances accessibles pour les personnes en situation de handicap, pour des publics variés à des prix attractifs et éthiques.
- **Un caractère design** : Des offres qui donnent envie de près comme de loin. De la profondeur et de la qualité de l'information et du contenu partagé, que ce soit avant, pendant et après le séjour.

L'appel à projets

L'appel à projet vise à trouver **un porteur de projet, une équipe, un collectif** (créé à posteriori ou pendant la phase d'appel à projets) capable de développer et de commercialiser des offres touristiques durables "Destination Parcs" et ses marqueurs "Utopie Rurale". Ils devront détenir des compétences nécessaires à la viabilité de la démarche avec une véritable culture entrepreneuriale, avec une ambition de réussir et une connaissance des aspects actuels du tourisme.

Le candidat sélectionné intégrera le Lab Parc et se verra accompagner dans une démarche co-construite. Il ou elle bénéficiera à cet égard d'un accompagnement personnalisé au regard du profil du candidat par l'incubateur du Slow Tourisme Lab pour une durée de de 2 ans et d'une relation privilégiée avec les Parcs et leurs partenaires locaux.

● Les étapes & planning

Les étapes de l'appel à projets

- Dépôts de candidatures sur www.parc-naturels-regionaux.fr du 11 Janvier au 19 février 2021
- Sélection de 1ers candidats, équipes ou collectifs : semaine du 22 au 26 février 2021
L'évaluation permet de déterminer, parmi l'ensemble des candidats, un panel de 3 à 5 projets qui seront accompagnés durant une phase d'ateliers conseils de 3 jours.
L'objectif de cette phase est de mettre en œuvre la préparation finale d'un business plan et d'une présentation.
- 1er pitch devant jury d'experts : 1er mars 2021
- Ateliers conseils - Rendez-vous avec experts et PNR partenaires du 03 au 05 mars 2021
Après cette phase d'ateliers conseils de 3 jours l'évaluation finale permet de déterminer le projet retenu, et vainqueur de l'appel à projet parmi les 3 à 4 co finalistes.
- 2ème pitch devant jury d'experts : 09 mars 2021
- Sélection du candidat ou de l'équipe lauréate : 12 mars 2021

● La sélection du vainqueur

Critères d'analyse des candidatures

Les candidatures seront jugées selon les critères suivants :

- le caractère innovant du pro-jet,
- le potentiel de développement économique,
- la crédibilité du business plan,

- la contribution à l'attractivité touristique des Parcs,
- le potentiel de diffusion de l'innovation à l'échelle national
- et les qualités professionnelles des porteurs de projet.

Le jury d'évaluation sera composé

- De membres de la **Fédération**
- D'experts sur des thématiques **Business**
- D'experts sur la thématique **Métier**